

Bruxelles, le 11 février 2019
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2019/0029(NLE)**

**6172/19
ADD 1 COR 1**

**UD 43
SPG 2
RELEX 123**

PROPOSITION

Origine: Pour le secrétaire général de la Commission européenne,
Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, directeur

Date de réception: 7 février 2019

Destinataire: Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil
de l'Union européenne

Objet: ANNEXE de la proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la
position à prendre au nom de l'Union européenne, au sein du comité APE
institué par l'accord intérimaire établissant le cadre d'un accord de
partenariat économique entre les États d'Afrique orientale et australe,
d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre
part, pour ce qui est de la modification de certaines dispositions du
protocole n° 1 concernant la définition de la notion de "produits originaires"
et les méthodes de coopération administrative

Les codes matière du document ST 6172/19 ADD 1 doivent être les suivants:

UD 43

SPG 2

RELEX 123